



Notice d'emploi N° 7008 / 2021

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Insecticide (phéromones)
Formulation:	VP produit diffuseur de vapeur
Teneur en substances actives:	88.2 % Z8-12Ac [221 mg / diffuseur]; 6.1 % E8-12Ac [15.3 mg / diffuseur]; 1.7 % Z8-12OH ((Z)-8-Dodécén-1-ol) [4.2 mg / diffuseur]
Nom UICPA:	(Z)-dodec-8-en-1-yl acetate; (E)-dodec-8-en-1-yl acetate; (Z)-dodec-8-en-1-ol

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Isomate Ofm Rosso Flex

Numéro d'homologation fédéral: I-4843	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 011549	Titulaire de l'autorisation étranger: CBC (Europe) Ltd,Italie

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Arboriculture			
fruits à pépins, pêcher / nectarine	tordeuse orientale du pêcher (<i>Laspeyresia molesta</i>)	Dosage: 500 diffuseur/ha Application: au printemps.	1, 2, 3, 4, 5
pommier	petite tordeuse des fruits	Dosage: 500 diffuseur/ha Application: au printemps.	1, 2, 4, 5
prunier (pruneau/prune)	carpocapse des prunes	Dosage: 500 diffuseur/ha Application: au printemps.	1, 2, 3, 4, 5

Charges générales / agronomiques:

- 1 Autant que possible, uniformiser le mode de conduite et la densité d'arbres.
- 2 La surface de plantation doit être au minimum de 1 à 2 hectares, et l'interligne ne doit pas excéder 4.5 m.
- 4 La population de départ doit être la plus basse possible (pas plus de 1 à 2% d'attaque l'année précédente).
- 5 Veiller à une bonne isolation (respecter une distance de 100 m au moins des peuplements non traités).

Protection des utilisateurs:

- 3 Pour manipuler et fixer les diffuseurs, il y a lieu de porter des gants de protection.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

Tenir hors de portée des enfants.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.